

(vidéos) Cathédrale de Cavaillon : « nous y sommes enfin ! » Gérard Daudet, maire de Cavaillon



Après 5 ans de travaux la cathédrale Notre-Dame et Saint-Véran de Cavaillon a réouvert ses portes au public le 14 décembre dernier. Le Maire de Cavaillon, Gérard Daudet, a remis officiellement les clés de l'édifice à Monseigneur Fonlupt, archevêque d'Avignon. Les offices réguliers, conduits par le Père Jean-Marie Redaelli, le prêtre de la paroisse, redémarreront en début d'année, le temps de terminer quelques derniers travaux d'aménagement de l'intérieur.

La tentation de faire le parallèle entre la cathédrale Notre-Dame de Paris et celle de Cavaillon est forte tant les similitudes sont grandes : 5 ans de travaux, une réfection quasi-totale, un rituel protocolaire et religieux similaire, une date de réouverture presque identique... Mais la comparaison s'arrête là, la



cathédrale Notre-Dame et Saint-Véran de Cavaillon n'a pas été victime d'un incendie juste de cruels assauts du temps et aucun chef d'État n'était présent pour sa réouverture, mais cependant de nombreux officiels : maires, préfet, vice-présidentes de la région, du département, sénateur, députée... étaient présents.



Les officiels coupent le ruban

En tout 35 entreprises sont intervenues sur ce chantier hors norme

Lancés en 2020, les travaux de la cathédrale Notre-Dame et Saint-Véran de Cavaillon ont été monumentaux. Ils ont porté sur une réfection quasi-totale de l'édifice, extérieur comme intérieur. Maçonnerie, taille de pierre, charpente, couverture, vitraux, menuiserie, ébénisterie, sculpture, décors peints, ferronnerie, serrurerie, campanaire, électricité, lustrerie... En tout 35 entreprises sont intervenues sur ce chantier hors norme, dont la maîtrise d'ouvrage a été assurée par le service du patrimoine de la ville de Cavaillon. Une première pour ce service interne à la ville. Les travaux ont été placés sous la responsabilité de l'architecte Martin Lefévre.





Monseigneur Fonlupt frappe avec sa crosse épiscopale la porte de la cathédrale pour que l'on lui ouvre les portes

Cette rénovation devenait urgente tant le bâtiment était dégradé

D'un montant total de 12 M€, cette rénovation est financée à hauteur de 3,2 M€ par la DRAC, de 2,6 M€ par la région PACA, de 0,2 M€ par le département de Vaucluse, de 1,9 M€ par le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA). Et le solde, soit 3,9 M€, est à la charge de la ville (autofinancement et emprunt). Voulu par le Maire de Cavaillon, cette rénovation devenait urgente tant le bâtiment était dégradé. La structure même en était menacée. Au-delà de la conservation nécessaire de ce patrimoine et des savoir-faire, cette cathédrale constituera pour la ville un atout touristique indéniable. Ne restera plus que la restauration du cloitre qui lui est contigu pour parachever la rénovation de cet ensemble religieux dont les parties les plus anciennes remontent au 12ème siècle.

© Ville de Cavaillon

L'État garant de la liberté du culte

Lors de la cérémonie de réouverture de la cathédrale le maire a été le premier à s'exprimer. Il a montré



tout son plaisir à voir ce chantier arrivé à son terme. « Nous y sommes enfin! » a-t-il lancé. Quant au préfet de Vaucluse, Thierry Suquet il a souligné les rôles joués par l'État. En effet, les édifices religieux du culte catholique (mais pas que) sont depuis la loi de 1905 la propriété des villes qui se doivent de les entretenir. Ce sont donc les contribuables qui, au travers différents organismes ou mécanismes, ont financé cette restauration d'envergure. L'église n'est que le locataire a rappelé le préfet. Ce même préfet a également souligné que l'État était garant de la liberté du culte en France. Une précision qui aujourd'hui prends un sens tout particulier. L'Archevêque François Fontlup a également souligné que cet édifice religieux était ouvert à tous et il a conclu en affirmant que c'était « le moment d'être dans la joie ».



Le cœur de la cathédrale

Avant la reprise des offices réguliers attendus pour le premier trimestre 2025, la messe dite de minuit y sera célébrée le 24 décembre prochain à 23 heures.

© Studio-one.fr

Un édifice religieux improprement aujourd'hui baptisé cathédrale

Seuls les édifices religieux lieux de sièges épiscopaux peuvent prendre la dénomination de Cathédrale.



Ce qui était le cas de Cavaillon jusqu'en 1801, date où le titre d'évêque de Cavaillon a été supprimé. Cependant, l'édifice a conservé cette dénomination. Un moyen de remémorer le passé de l'un des diocèses historiques du Comtat Venaissin.